

Innovations technologiques et performance industrielle globale : l'exemple de l'impression 3D

Déclaration du groupe de la mutualité

L'imprimante 3D, tout comme les objets connectés, fait partie des technologies liées au numérique qui nous interroge sur notre modèle économique, les mutations technologiques et plus globalement sur ses conséquences sociétales.

Longtemps considérée comme « gadget » l'impression 3D semble avoir trouvé une véritable opportunité de croissance notamment dans le domaine médical : en effet, elle semble en voie de s'imposer comme l'un des piliers de la médecine de demain.

Si la fabrication par impression 3D de dispositifs médicaux comme les prothèses orthopédiques est courante depuis plusieurs d'années, certaines applications fortement médiatisées constituent un exploit scientifique et suscitent de grands espoirs dans le domaine médical.

Ainsi, parmi les applications les plus attendues figurent la fabrication d'organes ou le *bio-printing* : la fabrication par impression 3D d'organes vitaux (rein, cœur...) à partir des cellules souches du patient. Cette perspective offrirait la possibilité de contourner deux difficultés : la carence de dons d'organes et le rejet des organes implantés.

Le groupe de la mutualité ne peut qu'encourager la recherche dans ce domaine d'autant plus qu'elle viserait à améliorer la qualité des soins apportés aux patients.

Cependant, il rappelle que les exigences de santé publique imposent une vigilance accrue en matière de sécurité et de qualité des dispositifs médicaux qui seraient fabriqués par impression 3D. Comme l'avis le rappelle, l'avis du CESE sur les dispositifs médicaux avait formulé des préconisations dans ce sens.

Pour notre groupe, il est également important de prendre en compte les impacts écologiques et de santé liés à ce mode de fabrication. Si d'un côté l'impression 3D permet des gains de matières premières, de temps et de transport, il peut exister des risques pour la santé liés à l'émission de particules émises lors de l'impression et le dépôt de matières plastiques qui peuvent être dangereuses si elles sont inhalées.

Au-delà de la révolution technologique, l'impression 3D, et plus largement les technologies numériques, comme le souligne justement l'avis, modifie nos rapports à l'acte de produire, de consommer et d'innover. Les nouvelles manières de « *faire ensemble* » à travers notamment les *Fab-Labs* qui permettent l'accès direct aux imprimantes 3D développent en effet de nouvelles formes collaboratives et de partage.

Cette culture de l'innovation et l'apprentissage de démarches collaboratives doivent non seulement intervenir très tôt dans le cursus scolaire mais plus largement irriguer l'ensemble de la population.

Enfin le groupe de la mutualité soutient les préconisations de l'avis visant la valorisation et le soutien des entreprises françaises dont les potentiels notamment dans le domaine des logiciels et de la recherche sont réels. La question du financement de l'innovation rejoint ici les préoccupations soulevées dans l'avis sur les dispositifs médicaux et notamment la place de Bpifrance.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.